Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 501

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

public

omaine

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand N° 501 25 mai 1979 Seizième année

Rédacteur responsable : Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10 C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro : Rudolf Berner Jean-Pierre Bossy François Brutsch Jean-Daniel Delley René Duboux Jean-Jacques Schilt

501

Les discours et les urnes

Les résultats de la double consultation fédérale du dernier week-end enregistrés, les déclarations des principaux protagonistes dûment répercutées, on a rapidement tourné la page. Les deux sujets proposés à l'attention des Suisses et des Suissesses n'avaient du reste pas provoqué de grands débats d'idées. On ne s'était pas pressé – encore moins que d'habitude – aux bureaux de vote. Bref, le fameux "devoir civique" s'était une fois de plus dilué dans la routine de la démocratie. Tableau classique. Impossible pourtant d'en rester là: les finances fédérales, la politique énergétique nationale, pour être sorties encore un peu plus difficiles à imaginer des urnes, n'en demeurent pas moins à l'ordre du jour. Plus que jamais, diraiton: 1983, révision de la loi atomique de 1959; 1982, échéance du programme financier actuel.

Alors, des jalons pour l'avenir?

En matière financière, un acquis, que tout laissait du reste prévoir: sans l'appui de la gauche, la droite, incapable de serrer les rangs, sur ce sujet comme sur d'autres, n'est pas en mesure de faire prévaloir ses thèses devant l'opinion. Pendant la dernière campagne, le réflexe antisocialiste, sur lequel on avait cru pouvoir jouer, ne s'est pas révélé le ferment attendu d'une position bourgeoise "compacte". Un compromis semble donc inévitable puisque la gauche elle-même n'a pas non plus les moyens d'imposer seule ses propositions...

De la même manière, il est patent que le "non" au dernier paquet va autoriser toutes les surenchères intéressées sous le signe, désormais bien connu et éprouvé, des mesures d'"économies": à droite de l'éventail politique, les adversaires du projet du Conseil fédéral, désormais confortés dans leur position, vont trouver du renfort dans leur opposition acharnée au développement de la politique sociale (pour ne citer que cet exemple-là: nul doute que d'autres secteurs soient touchés, en particulier ceux qui

ne sont pas l'affaire de groupe de pressions fortement organisés).

Dans l'immédiat, attendra-t-on des propositions concrètes visant à un meilleur équilibre des finances fédérales de la part des formations ou groupes d'intérêts qui se sont manifestés contre le "paquet Chevallaz bis"? Ce serait découvrir enfin le contenu pratique de slogans aussi creux qu'ils sonnaient bien. Il faudra cependant reparler en priorité de la lutte contre la fraude fiscale, de l'imposition du secteur bancaire, mais aussi de l'harmonisation intercantonale ou de la définition d'un autre type de défense nationale, moins coûteuse.

Dans la perspective de la refonte du système dans son ensemble, il faudra remettre en évidence l'enjeu trop vite masqué de la dernière votation: l'équilibre dans les modes de prélèvement fiscal, imposition directe et indirecte, acceptable pour toutes les formations politiques en présence, dépendantes à ce chapitre les unes des autres, comme la démonstration en a été apportée une fois de plus. Pas question donc de l'introduction d'un impôt indirect sans d'importantes "concessions" en contre-partie, et en première ligne celles-là même qui ont été refusées aux socialistes ces derniers mois.

Il fallait peut-être passer par la révélation nette des rapports de forces intervenue ce weekend pour que la situation se débloque et qu'un nouveau système financier soit envisageable.

En matière de politique énergétique, pas question même d'un bilan intermédiaire: après l'échec de l'initiative pour un contrôle démocratique des constructions nucléaires, le dernier vote n'aura pas permis une nouvelle appréciation des fronts.

C'est que depuis longtemps, l'affrontement principal s'est déplacé. Soit, le peuple suisse

SUITE ET FIN AU VERSO